



## « L'île aux livres » à Marseille : de l'Alcazar...

Le 30 mars 2004, la BMVR de l'Alcazar, à Marseille, a ouvert ses portes : ce bâtiment prestigieux était en gestation depuis plusieurs années, et permet à Marseille de s'inscrire parmi la longue liste des médiathèques « signées » d'architectes contemporains. Pourquoi en parler ici ? Parce que le projet comporte une initiative qui intéresse tous les bibliothécaires jeunesse, et dont il faudra suivre le parcours attentivement : « L'île aux livres » constitue en effet un espace patrimonial au sein du département jeunesse, et assume en outre un rôle pilote dans le projet de coopération régionale en matière de conservation répartie du livre de jeunesse en PACA.

Conçue par Adrien Fainsilber et Didier Rogeon, sur le site de l'ancien music-hall de l'Alcazar, dont elle conserve l'ancienne porte d'entrée, la nouvelle BMVR présente des collections sur quatre niveaux, réparties en huit départements. Elle offre un millier de places assises, environ 150 postes informatiques, une salle de conférences, un auditorium, un espace contes et une salle d'exposition. Dans une ambiance lumineuse, blanche, bleue et grise, des passerelles permettent de passer d'un département à l'autre, et renforcent l'impression verticale de grand navire du savoir. Dans les salles, un mobilier métallique résolument contemporain semble avoir été pensé pour son usage, mais on ne saura ce qu'il en est réellement que dans quelque temps... L'accueil des publics handicapés n'a pas été oublié, puisque des collections adaptées au handicap visuel et des cabines équipées de matériel informatique, ainsi que d'autres équipements de guidage, sont proposés.

Une programmation culturelle ambitieuse saluait l'ouverture, autour de l'histoire de l'Alcazar et de son quartier, une zone populaire au cœur de la ville où se mêlent les communautés, proposant conférences, expositions et, pour les jeunes, contes, ateliers d'arts plastiques, cinéma,...

Côté jeunesse, on souhaite vivement que le pari lancé aboutisse. Celui-ci est double : offrir un département jeunesse qui réponde aux besoins quotidiens des petits lecteurs marseillais, et constituer, avec « L'île aux livres », un centre de ressources et de promotion dédié à l'édition et à la littérature de jeunesse, destiné à un public d'amateurs et de professionnels, étudiants, chercheurs.

Le département jeunesse s'étend du rez-de-chaussée au premier niveau, sur 1000 m<sup>2</sup> environ. L'atelier des

enfants se situe au rez-de-chaussée, l'espace contes et « L'île aux livres » au premier. Celle-ci offre un fonds de référence, livres et périodiques sur la littérature de jeunesse, environ 1000 titres, dans une salle de 70 m<sup>2</sup>. En magasin, d'une capacité prévue à terme de 120 000 documents, sont conservés à l'heure actuelle 32 000 albums, romans, documentaires, contes, dessins originaux de livres contemporains et périodiques. Parmi les livres anciens, signalons un fonds important de robinsonnades et d'abécédaires. Le fonds jeunesse est généraliste, et se trouve enrichi par le dépôt légal imprimeur et le dépôt légal éditeur en région. Les bandes dessinées versées au titre du dépôt légal sont conservées quant à elles dans le fonds des livres rares et précieux, autre département.

Mais le rôle de ce centre de ressources spécifique qu'est « L'île aux livres » au sein du département jeunesse de l'Alcazar ne s'arrête pas là : il est chargé de jouer le rôle de recours ultime dans le plan de conservation partagée de la littérature de jeunesse en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, à l'heure où beaucoup se penchent enfin sur le patrimoine de la littérature de jeunesse, et où de nombreux projets de conservation partagée voient le jour, comme en Ile de France, il faut saluer l'initiative de la région PACA, qui constitue le premier exemple concret de coopération réussie. Effectivement, les bibliothèques qui participent à ce projet « s'échangent » déjà des livres depuis plusieurs mois, grâce au concours de l'Agence régionale du Livre PACA.

Lors d'une journée consacrée à ce projet à Aix-en-Provence en mai 2003, Annie Poggioli-Barry, directrice de l'Alcazar, et Anne-Marie Faure, responsable de « L'île aux livres », exposaient ainsi la genèse et les principes de ce projet. Né du désir de conserver la littérature de jeunesse, un groupe de coopération régionale fut créé à l'issue des « Assises de La Joie par les livres » en 1999, qui permit l'éclosion d'un projet de conservation répartie. Un questionnaire fut adressé à environ 200 bibliothèques de la région, dont le dépouillement orienta le choix vers une conservation non exhaustive et thématique, s'inscrivant au sein d'une conservation répartie nationale à bâtir. Petite précision d'Anne-Marie Faure, le but de la conservation de la littérature n'étant pas de donner des livres aux enfants, mais de fournir la matière à une recherche historique et sociologique, on peut être amené dans

## ... à la coopération régionale

ce cadre à conserver de « mauvaises » acquisitions, ou les éditions différentes d'un même texte.

Le projet, mis en œuvre avec l'aide de l'Agence régionale du livre PACA, repose sur le principe de la mutualisation volontaire des fonds de lecture jeunesse entre bibliothèques, et détermine trois niveaux de conservation.

Premier niveau : les « pôles d'excellence », bibliothèques disposant d'une capacité matérielle et humaine de conservation, acceptent le désherbage des autres bibliothèques, et mènent une politique d'acquisition rétrospective. Ces pôles ne prêtent pas les ouvrages conservés.

Les « pôles ressources » exercent quant à eux une veille documentaire sur un sujet, ainsi qu'une politique d'acquisition dans la mesure de leurs moyens. Enfin les « bibliothèques participantes » désherbent mais ne conservent pas.

70 bibliothèques de la région s'étaient engagées en 2003 à jouer le jeu, sur des thèmes qu'elles avaient choisis. Cerise sur le gâteau, « L'Île aux livres », qui reçoit le dépôt légal des éditeurs en région, et le dépôt légal imprimeur, est chargée quant à elle de conserver, outre ses domaines d'excellence propres, tout ce qui ne l'est pas par ailleurs, voire de combler les lacunes !

La liste des thèmes (sujets, maisons d'édition, types de documents) était arrêtée en mai 2003, et les « échanges » de livres ont pu démarrer, transitant par les BDP, grâce au rôle primordial joué par l'Agence régionale du Livre dans la fédération des instances en région. En sus de la conservation optimisée des ouvrages, la coopération devrait aider les bibliothécaires jeunesse à mieux se former à la conservation, à fédérer leurs actions d'animation, ainsi qu'à améliorer la visibilité de leurs spécificités et complémentarités.

On le voit, le rôle de la BMVR, et plus particulièrement de son centre de ressources de « L'Île aux livres » est essentiel dans la réussite de ce projet : cette dernière devrait assumer un rôle de pilote scientifique, aux côtés de l'Agence régionale du Livre, qui assure la logistique. L'Agence régionale du Livre et l'équipe de « L'Île aux livres » réussiront-elles à développer l'intérêt pour la littérature de jeunesse, à insuffler à l'ensemble des bibliothèques partenaires une politique de conservation cohérente, sur la durée, qui tienne compte de ce qui va se mettre en place dans les autres régions et à l'échelle nationale ?

Au-delà de l'exemplaire coopération régionale qui est en train d'émerger, la mise en place d'un espace tel que « L'Île aux livres », dévolu au patrimoine du livre de jeunesse, au sein d'une BMVR à la tête d'un réseau aussi dynamique et dense que celui de la région PACA, constitue une reconnaissance de la dimension patrimoniale du livre de jeunesse et de sa légitimité croissante. On suivra avec intérêt l'évolution de ce pôle d'excellence en région, la volonté politique qui le soutient, ses moyens financiers et humains. Espérons notamment que la nécessaire formation du personnel à la littérature de jeunesse au niveau national sera encouragée, car elle se révèle indispensable quand il s'agit de promouvoir le patrimoine.

**Lucile Trunel**

Entrée de la bibliothèque de l'Alcazar

